

DIPLOME NATIONAL DU BREVET EN METROPOLE - SESSION 2023
UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS SOUS STATUT INDIVIDUEL/CNED CLASSE LIBRE
et CNED SCOLAIRE

Inscriptions par internet du **7 novembre 2022 (9h00) au 2 décembre 2022 (17h00)**

Pour s'inscrire : <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Sont concernés par ces inscriptions uniquement :

- Les candidats non-inscrits par les établissements privés hors contrat (se renseigner auprès du secrétariat de l'établissement),
- Les candidats de Centre de Formation d'Apprentis et Centre de Formation Continue, les élèves scolarisés en seconde de lycée, élèves scolarisés en L.P. en C.A.P. ou B.E.P non-inscrits par leur établissement (se renseigner auprès du secrétariat de l'établissement),
- Les élèves inscrits au CNED en classe réglementée (statut scolaire) et CNED en classe libre (statut individuel)
- Les candidats dégagés de l'obligation scolaire et qui ne sont pas inscrits dans un établissement.



ATTENTION : uniquement pour les candidats CNED :

- les élèves inscrits en classe réglementée (dont les indicatifs débutent par « 131 », « 134 » et « 13L » sur l'attestation de scolarité du CNED) doivent s'inscrire dans la catégorie CNED scolaire « 220 ».
- les élèves inscrits en classe libre (dont l'indicatif débute par « 13X » sur l'attestation de scolarité du CNED) doivent s'inscrire dans la catégorie candidat individuel « 520 ».

Tout candidat doit :

- Etre domicilié dans le département de l'Ain, de la Loire ou du Rhône et/ou relever d'un organisme formateur domicilié dans ces mêmes départements pour relever de la compétence de l'académie de Lyon.
- Pour les candidats de nationalité française de plus de 16 ans et 3 mois à la clôture du registre d'inscription, être en règle au regard du service national : attestation de recensement et/ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté.

A l'issue de la saisie de votre préinscription, un écran récapitulatif s'affiche, il s'agit de **votre confirmation d'inscription.**

Vous êtes prié(e) de vérifier avec la plus grande attention :

- l'exactitude de votre état civil,
- la série à laquelle vous souhaitez vous présenter,
- **uniquement pour les candidats individuels** : le choix de l'épreuve de langue

Vous corrigerez **EN ROUGE** tous les renseignements inexacts ou ceux que vous désirez modifier. Les modifications parvenues au Rectorat de Lyon **après le 9 décembre 2022 ne pourront être prises en compte**. Le choix du candidat sera irréversible pour la session 2023.

Pièces à joindre à la confirmation signée : photocopies uniquement (vous devez conserver les originaux)

- La photocopie de la carte d'identité, de séjour ou tout document d'état civil avec photographie,
- Pour les candidats individuels qui résident dans un département hors Ain, Loire ou Rhône, joindre le certificat de scolarité du centre de formation ou de l'établissement scolaire situé dans un de ces trois départements.
- Pour les candidats inscrits au **CNED en classe réglementée**, joindre le certificat de scolarité précisant **le statut scolaire**.
- Pour les candidats de nationalité Française âgés de plus de 16 ans et 3 mois à la date de clôture des inscriptions : attestation de recensement et/ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté.

La confirmation d'inscription signée ainsi que les pièces nécessaires à l'inscription doivent être renvoyées avant le 9 décembre 2022 **sous peine d'annulation de votre candidature**

soit par courriel à l'adresse : dnb@ac-lyon.fr soit par envoi postal à l'adresse ci-dessous :

Rectorat de Lyon – Bureau DEC 8

94 rue Hénon - BP 64571 – 69244 LYON cedex 04

Attention : Une pièce d'identité officielle avec photographie sera exigée le jour de l'examen. Les candidats doivent donc prendre les dispositions nécessaires pour être en possession de cette pièce.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation à l'examen à la date du 12 juin 2023, merci de bien vouloir appeler le Rectorat de Lyon.

Contact et informations : dnb@ac-lyon.fr ou au 04 72 80 61 85